Au Conseil Communal
du Mont-sur-Lausanne

Rapport de la Commission des Finances chargée d'examiner le préavis municipal No 06/2013

Arrêté d'imposition pour l'année 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie les 10 et 18 septembre 2013 pour l'examen du préavis. Mme et MM. les Municipaux, Mmes et MM. membres de la Commission de gestion, M. Laurent Vial, Boursier communal, ainsi que M. Nicolas Métraux de la société BDO, participaient à la première séance. M. Michel Amaudruz, Municipal en charge de ce dossier nous ont donné tous les renseignements souhaités, ce dont nous le remercions vivement.

Examen du préavis

Malgré les résultats positifs de l'année dernière, la situation financière de la Commune est préoccupante au vu des gros investissements en cours et à venir. Il est probable que la limite du plafond d'endettement de 68,5 millions soit atteinte au cours de l'exercice 2014.

Au vu de la situation financière connue à ce jour, tout nouvel investissement devra être autofinancé. Nous vous rappelons qu'en sus des coûts de financement, les budgets futurs seront grevés des charges de fonctionnement qui en découlent.

Nous prenons bonne note du fait que la Municipalité choisira systématiquement les solutions les moins onéreuses et reportera tout investissement qui n'a pas vraiment un caractère indispensable.

Nous rappelons que les contribuables montains ont déjà subi un accroissement important de la charge fiscale communale ces deux dernières années.

Conclusion :

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres, propose au Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne :

- de maintenir à 75% de l'impôt de base les points 1, 2 et 3 de l'article premier de l'arrêté d'imposition 2014 ;

- de maintenir les autres points et articles de l'arrêté d'imposition 2014 au même taux qu'en 2013.

Le Mont-sur-Lausanne, le 18 septembre 2013

Le Président :	Jacques Isely	.....
Les Membres :	Anh-Nga Tran-Nguyen	.....
	Pierre Curchod	.....
	Jean-Daniel Joerg	.....
	Stephan Leoni	.....
	Patrick Mattenberger	.....
Le Rapporteur :	Elisabeth Corbaz	.....